

10 AVR 2026

164 - 26

A

Messieurs les Présidents des Universités

Objet : Appel à candidature pour la Bourse du Mab 2026 pour les jeunes scientifiques

P.j. : - Formulaire de candidature.

- Critères et conditions de sélection

09 AVR. 2026

195626

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer que le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO a lancé l'appel à candidatures pour l'édition 2026 de ses bourses destinées à de jeunes scientifiques menant des recherches interdisciplinaires en lien avec les objectifs et les axes d'intervention dudit programme.

Ces bourses visent à soutenir des projets de recherche innovants, portés par de jeunes chercheurs âgés de moins de 35 ans, contribuant à une meilleure compréhension des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement. Les travaux proposés doivent s'inscrire dans les priorités du MAB et du Plan d'action stratégique d'Hangzhou, tout en contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Il est à noter que chaque bourse est d'un montant pouvant atteindre 5 000 dollars des Etats-Unis, et qu'un accent particulier est mis sur les projets menés dans les réserves de biosphère ou présentant un fort potentiel d'application à ces territoires.

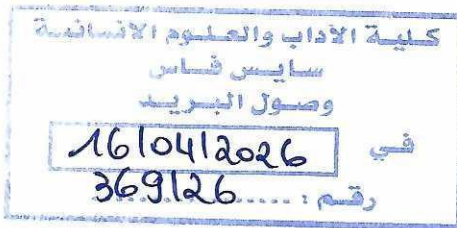
Par ailleurs, la Principauté de Monaco finance pour l'année 2026, plusieurs bourses supplémentaires dédiées aux recherches portant sur les écosystèmes marins, insulaires et côtiers, renforçant ainsi l'engagement du Programme MAB dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

Les jeunes chercheurs intéressés sont invités à compléter le formulaire de candidature ci-joint et à l'adresser à la Commission nationale à l'adresse électronique suivante : marocnatcom@marocnatcom.ma, au plus tard le 27 avril 2026, en vue de son examen et sa transmission dans les délais requis.

Pour de plus amples informations sur ledit Programme, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.unesco.org/fr/man-and-biosphere/young-scientists>

A cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer une large diffusion de cet appel à candidatures auprès des institutions nationales concernées, relevant de vos Universités.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, mes salutations les plus distinguées.



Secrétaire général Pi de la Commission nationale
pour l'Éducation, les Sciences et la Culture

Karim Hamidouche



DEMANDE DE BOURSES DU MAB POUR JEUNES SCIENTIFIQUES POUR 2026

unesco

Programme sur l'Homme
et la biosphère

Veuillez remplir et signer ce formulaire avant de le faire viser par le Comité national du MAB de votre pays et de l'envoyer au Secrétariat du MAB via la plateforme: <https://surveys.unesco.org/612476?lang=fr>.

Merci de prêter attention aux éléments suivants:

- Ce formulaire de candidature doit être téléversé sur la plateforme de candidature;
- Les candidatures manuscrites ne seront pas considérées;
- Ce formulaire doit être approuvé et signé par le Comité MAB, Point focal MAB ou, là où il n'y a ni Comité, ni Point Focal MAB, la commission nationale de votre pays d'origine. Si votre recherche se déroule dans un pays qui n'est pas votre pays d'origine, vous devez également recevoir l'approbation de ce pays. Les candidatures qui ne sont pas approuvées par l'entité gouvernementale pertinente ne seront pas acceptées.
- Pour être recevables, les demandes doivent parvenir à l'UNESCO au plus tard le 7 mai 2026.
- **SEULES LES CANDIDATURES EN ANGLAIS ET EN FRANCAIS SERONT ACCEPTEES.**

Merci d'indiquer si l'étude que vous proposez portera sur les questions insulaires, côtières et maritimes dans les réserves de biosphère. Si tel est le cas, vous êtes éligibles aux Bourses MAB pour jeunes scientifiques - Albert 1er de Monaco sur les questions insulaires, côtières et maritimes dans les réserves de biosphère :

- Candidature pour la Bourse MAB pour jeunes scientifiques - Albert 1er de Monaco sur les questions insulaires, côtières et maritimes dans les réserves de biosphère
- Candidature pour la Bourse MAB pour jeunes scientifiques - général

1. NOM DE FAMILLE : _____ 2. Prénom : _____

3. Date de naissance : _____ 4. Sexe : M / F

5. Nationalité : _____ 6. Profession : _____

7. Adresse complète :

Tél. : _____

E-mail

8. Etudes universitaires :

Institution :	Dates :	Niveau/Diplômes :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

9. Recherches déjà effectuées :

10. Pays dans lequel la recherche sera entreprise (s'il est prévu d'effectuer l'étude dans un pays différent de celui du/de la candidat(e), prière de joindre une justification écrite de l'appui du Comité national du MAB concerné) :

11. Titre de l'étude :

12. Brève description des travaux de recherche proposés. Indiquer les objectifs principaux, les méthodes de travail et les résultats escomptés de la recherche. Si nécessaire, vous pouvez ajouter deux pages de plus (mais ne pas inclure d'autre pièce jointe, certificats, articles, C.V., etc.) à cette demande :

13. a) Merci d'indiquer si et comment l'étude proposée aura un rapport / contribuera au programme MAB de votre pays et du Réseau des jeunes du MAB:

b) Le site de vos recherches sera-t-il dans une réserve de biosphère désignée par l'UNESCO ? Oui / Non

Si oui, dans quelle réserve de biosphère ? _____

14. Merci de fournir les informations concises sur les recherches passées et en cours dans les domaines (veuillez évoquer les liens avec les études existantes et expliquer comment vous comptez éviter les doublons).

15. Date prévue du commencement de l'étude et durée envisagée (maximum 24 mois, en incluant la soumission du rapport final à l'UNESCO, après signature du Comité national MAB) :

16. Date prévue pour soumission du rapport final au Comité national du MAB ou à la Commission nationale de l'UNESCO

17. Institution(s) associée(s) à l'étude et appui fourni par cette institution :

18. Estimation du coût de l'étude proposée et montant demandé au MAB-UNESCO (les bourses individuelles de recherche seront accordées jusqu'à un montant de 5 000,00 dollars US. Les demandes d'un moindre montant ont plus de chances d'être approuvées. Prière d'indiquer clairement la somme totale demandée et de fournir le détail des dépenses, en dollars des Etats-Unis. Veuillez noter que les activités faisant double emploi avec celles déjà financées ne seront pas acceptées.)

(Date)

(Signature du/de la candidat(e))

N.B. : Votre demande doit être signée sur la page suivante par votre Comité national du MAB.

DEMANDE APPUYEE PAR LE PRESIDENT/SECRETAIRE DU COMITE NATIONAL DU MAB
POUR PRESENTATION A L'UNESCO

(Date)

(SIGNATURE du Président/Secrétaire du Comité national du MAB)

(NOM du Président/Secrétaire du Comité national du MAB)

Adresse du Comité national du MAB :

Tél. :

E-mail :

NOTE POUR LES COMITES NATIONAUX DU MAB* ET LES BOURSIERS

Critères pour l'appui et la sélection des Bourses du MAB pour Jeunes Scientifiques

- Pour être recevables, les demandes de bourse doivent être présentées sur les formulaires de demande de Bourses du MAB pour jeunes scientifiques (en anglais ou en français) et répondre aux exigences techniques qui y sont énoncées. La candidature doit être appuyée par le Comité national du MAB* du/de la candidat(e), lequel ne peut présenter que deux candidat(e)s par an qui n'aient pas plus de 35 ans (à la date limite de la demande de bourse).
- Les candidatures doivent contenir des informations concises sur les travaux de recherche passés et présents exécutés dans les zones concernées afin d'établir des relations, d'éviter les répétitions et de s'assurer que les Bourses ne financent pas des projets déjà terminés.
- La priorité est donnée aux projets interdisciplinaires entrepris dans les réserves de biosphère désignées ou potentielles dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère, et qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action stratégique d'Hangzhou et des objectifs de développement durable. A cet égard, les candidat(e)s préciseront dans leur candidature si et en quoi leurs travaux de recherche contribuent aux actions du Plan d'action stratégique d'Hangzhou liées à la recherche et aux ODD.
- Les candidatures émanant de pays développés ne sont retenues que dans des cas exceptionnels, ou si elles concernent un partenariat conjoint avec des pays en développement.
- Chaque bourse ne peut dépasser un montant de 5 000 dollars américains.
- Les travaux de recherche financés par une bourse du MAB doivent être achevés dans le délai de 2 ans.
- Les candidat(e)s doivent soumettre leur rapport de recherche financée par une bourse au Secrétariat du MAB à Paris et à leur Comité national du MAB*, et accepter la possibilité que l'UNESCO publie les résultats de leurs travaux de recherche.
- Les frais de transport internationaux ne sont en principe pas pris en charge par la bourse du MAB.

* Dans les pays ne possédant pas de Comité national du MAB ou dont ce dernier n'est pas pleinement opérationnel, la sélection au niveau national continuerait d'être assurée par la Commission nationale pour l'UNESCO selon les critères ci-dessus.

Procédure de paiement des Bourses du MAB

Le paiement de la Bourse est réparti en deux versements :

1er paiement : Lors de la réception de la Lettre d'Accord signée électroniquement, accompagnée d'un calendrier des activités prévues dans le cadre de l'étude de recherche.

2e versement : dès réception et approbation par l'UNESCO du rapport final (dûment signé par le Comité national du MAB), de la lettre d'accord originale signée (envoyée par courrier au siège de l'UNESCO), de photos de vous-même et du site de recherche, ainsi que d'un formulaire autorisant l'UNESCO à utiliser les informations contenues dans le rapport dans ses publications et sur le site UNESCOMABnet.

Les formulaires de demande de Bourses du MAB pour Jeunes Scientifiques sont disponibles auprès du :

Critères et conditions de sélection des lauréats de bourses

Les bases des bourses

Les bourses MAB pour jeunes scientifiques s'adressent aux jeunes chercheurs qui effectuent des recherches interdisciplinaires en lien avec le Programme de l'Homme et la biosphère (MAB). Priorité est donnée aux projets réalisés dans les réserves de biosphère.

Objectifs

Les objectifs des bourses MAB pour jeunes scientifiques sont les suivants :

- encourager de jeunes scientifiques, en particulier ceux des pays en développement, à utiliser les recherches du MAB, les sites des projets et des réserves de biosphère dans leurs recherches ;
- encourager les jeunes scientifiques qui utilisent déjà ces sites à entreprendre des études comparatives dans d'autres sites au sein de leur propre pays ou en dehors ;
- faciliter l'échange d'informations et d'expériences parmi une nouvelle génération de scientifiques ;
- **faire participer les jeunes scientifiques à la mise en œuvre du Plan d'action stratégique d'Hangzhou ;**
- **sensibiliser les jeunes scientifiques au rôle de la recherche dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en particulier lors de recherches menées dans des réserves de biosphère ;**
- **par l'octroi de bourses spécifiques pour des études sur les questions marines, insulaires et côtières dans les réserves de biosphère, encourager les jeunes scientifiques à poser leur candidature pour les bourses MAB dans ce domaine thématique et mobiliser ainsi les jeunes scientifiques pour qu'ils s'engagent activement dans la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.**

Critères

Les critères suivants sont utilisés dans la sélection des bourses MAB pour jeunes scientifiques.

- Pour être recevables, les demandes de bourse doivent être présentées sur les formulaires de demande de bourses MAB pour jeunes scientifiques (en anglais ou en français) **et répondre aux exigences techniques qui y sont énoncées.** La candidature doit être approuvée par le Comité national du MAB* du ou de la candidate, lequel ne peut présenter que deux candidat(e)s par an qui n'aient pas plus de 35 ans (à la date limite de la demande de bourse).
- **Les candidatures doivent contenir des informations concises sur les travaux de recherche passés et présents exécutés dans les zones concernées afin d'établir des relations, d'éviter les répétitions et de s'assurer que les Bourses ne financent pas des projets déjà terminés.**

- La priorité est donnée aux projets interdisciplinaires entrepris dans les réserves de biosphère désignées ou potentielles dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère, **et qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action stratégique d'Hangzhou et des objectifs de développement durable. À cet égard, les candidat(e)s préciseront dans leur candidature si et en quoi leurs travaux de recherche contribuent aux actions du Plan d'action stratégique d'Hangzhou liées à la recherche et aux ODD.**
- Les candidatures émanant de pays développés ne sont retenues que dans des cas exceptionnels, **ou si elles concernent un partenariat conjoint avec des pays en développement.**
- Chaque bourse ne peut dépasser un montant de 5 000 dollars américains.
- Les travaux de recherche financés par une bourse du MAB doivent être achevés dans un délai de deux ans.
- Les candidat(e)s doivent accepter de remettre leur rapport de recherche financée par une bourse au Secrétariat du MAB à Paris et à leur Comité national du MAB*, et accepter que l'UNESCO publie les résultats de leurs travaux de recherche.
- Les frais de transport internationaux ne sont en principe pas pris en charge par la bourse du MAB.

En 2022, l'UNESCO et la Principauté de Monaco ont conclu un accord pour attribuer cinq (5) bourses supplémentaires par an à des études portant sur des questions marines, insulaires et côtières dans les réserves de biosphère sous le nom de « Bourse MAB des jeunes scientifiques - Prince Albert 1er de Monaco ».

En conséquence, un total de onze (11) prix sera décerné en 2026, six (6) selon les critères et conditions généraux et cinq (5) études supplémentaires axées sur les questions marines, insulaires et côtières, attribuée dans le cadre des Bourses MAB des jeunes scientifiques - Prince Albert 1er de Monaco.

* Dans les pays ne possédant pas de Comité national du MAB ou dont ce dernier n'est pas pleinement opérationnel, la sélection au niveau national continuerait d'être assurée par la Commission nationale pour l'UNESCO du pays en question.



A
Messieurs les Présidents des Universités

09 AVR 2026

Objet : Appel à candidatures de l'UNESCO relatif à l'initiative mondiale « Capturer l'avenir ».
P.j. : Document sur les termes et conditions

196426

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer que le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) de l'UNESCO en partenariat avec la société Vivo, a lancé un appel à candidatures intitulé « Capturer l'avenir : Initiative mondiale de narration jeunesse pour les peuples et la nature », visant à encourager l'expression visuelle des jeunes.

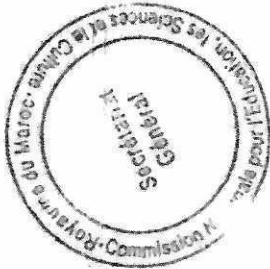
Cette initiative a pour objectif d'encourager les jeunes, à l'échelle mondiale, à documenter, à travers des photographies ou des vidéos, les interactions entre les communautés humaines et leur environnement, en particulier au sein des Réserves de biosphère du MAB. Elle ambitionne également de mettre en valeur les pratiques durables, de sensibiliser aux enjeux environnementaux et culturels et de promouvoir des récits inspirants en lien avec la biodiversité, le changement climatique, les savoirs traditionnels et le développement durable.

L'appel à candidatures est ouvert aux jeunes âgés de 18 à 35 ans ayant un lien avec une Réserve de biosphère. Les contributions doivent prendre la forme soit de photographies (une à trois), soit d'une vidéo d'une durée maximale de trois minutes, accompagnées d'un texte narratif explicatif. Les œuvres doivent être originales, réalisées à l'aide d'un appareil mobile, et illustrer les liens entre les populations et leur environnement naturel.

Les candidatures devront être soumises avant le 31 mai 2026, via le formulaire accessible en scannant le code QR ci-après. Les informations détaillées relatives aux conditions de participation sont disponible dans le document joint à la présente.

Au regard de l'intérêt que présente cette initiative pour la promotion de la créativité des jeunes et de l'éducation au développement durable, je vous saurais gré de bien vouloir assurer la diffusion de cet appel à candidatures auprès des institutions nationales concernées, relevant de vos Universités.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Secrétaire général Pr de la Commission nationale
pour l'Éducation, les Sciences et la Culture

Karim Hamidouche

كلية الآداب والعلوم الإنسانية

سايس فاس
وصول البريد

في 16/04/2026
رقم : 369126...

Capture the Future: Global Youth Storytelling Initiative for People and Culture

Call for Submissions

Terms and Conditions

1. Organization

Capture the Future: Global Youth Storytelling Initiative for People and Culture (hereinafter "the Initiative") is launched by the UNESCO Man and the Biosphere (MAB) Programme (hereinafter "the Organizer"). vivo Mobile Communication Co., Ltd. (hereinafter "vivo") is the official partner of the Initiative and will participate in the selection and communication process but will not process any other personal data of participants. Organizer This call for submissions of the Initiative is conducted by the Organizer exclusively online under the terms and conditions defined below. Participation is free of charge, the Organizer is not responsible for any expenses that the participants may be incurred in the creation and submission of the photograph and video.

2. Eligibility

- 2.1. Open to individuals aged 18 to 35 (as of the submission deadline) from all over the world, with a connection to the UNESCO MAB Biosphere Reserve(s), e.g., resident, student, young professionals, regular volunteer, etc.
- 2.2. Employees of UNESCO, vivo, their affiliates, and immediate family members are not eligible.
- 2.3. Proof of age and identity may be required.
- 2.4 Participation is strictly personal, no more than one submission per participant. The entrant cannot enter the contest on behalf of another person.
- 2.5 Participation constitutes full acceptance of these terms and conditions. Non-compliance with the rules will result in disqualification of the entrant.

3. Submission Period

Starts on 5, March 2026 at 00:00 (UTC+1) and ends on 31 May 2026 at 23:59 (UTC+2).

4. Validity of submissions

- 4.1. Entries must be submitted via the official online portal: [Form to participate in the UNESCO Man and the Biosphere \(MAB\) Programme](#) **X** vivo: [Capture the future](#). Given the large file sizes of photographs and videos, submissions must be sent via a file transfer link (e.g., WeTransfer or an equivalent secure file-sharing platform). Email attachments will not be accepted.

4.2. Each submission must consist of:

4.2.1. One (1) to three (3) original photographs or one (1) video up to three (3) minutes, captured on a mobile device (smartphone, tablet etc.).

4.2.2. Submissions must consist of photographs or videos captured within, or specifically related to, one or more UNESCO MAB Biosphere Reserves (<https://www.unesco.org/en/mab/list>). Each submitted photo and video should prominently feature both people and nature, highlighting the relationship between communities and their surrounding ecosystems, especially the following themes:

- Ecological changes and evolutions within the community they live in
- Biodiversity conservation, sustainable use, and ecosystem restoration
- Local traditions, traditional knowledge, and culture practices, including those of Indigenous Peoples and Local Communities (IPLCs) related to coexistence with nature
- Climate adaptation and mitigation actions
- Sustainable livelihoods and circular economy in sectors such as agriculture, tourism, artisanal industries, resource extraction, and infrastructure
- Inclusive practices that specifically support young women and youth with disabilities
- Education and communication for sustainable development
- Science and green technology innovations applied for local sustainability

4.2.3. Written narrative: A descriptive text (maximum 1000 words in English, French, or Spanish) accompanying each visual work or series of visual work, explaining its context including the name of the pertinent Biosphere Reserve(s), connection to the above themes, and the story behind the creation.

4.2.4. Metadata: Submission form must include creator's full name, age, country, contact email, location where work was captured, and device model used.

4.2.5. Technical Specifications:

- For photographs: JPG or JPEG format, at least 1,500 pixels wide for horizontal images and 1,500 pixels tall for vertical images, ≤5MB each. Only minor modifications to the photographs will be accepted (e.g. dodging and burning, aperture, cropping, color balance) and must be clearly indicated in the description.
- For video: ≤3 minutes, MP4/MOV, ≤200MB. All content must be captured on a mobile device (smartphone, tablet, etc). Minor editing (color correction, cropping) is permitted provided it does not distort reality.

4.3. The Organizer reserves the right to disregard any visual work that does not meet the criteria.

5. Intellectual Property Rights

5.1. Each participant certifies that he or she is the sole copyright-holder of all submitted visual work and they are original to him/her. The participant retains full copyright and all other intellectual property rights to their submitted work.

5.2. The participant has full power to authorize the use of the visual works. By submitting an entry, the participant irrevocably grants to the Organizer, a perpetual, worldwide, non-exclusive, royalty-free license to use, reproduce, distribute, publish, edit, publicly display, and communicate the submitted works for any purpose related to the promotion, reporting, publication, and exhibition of the Initiative. This includes use in all media formats now known or hereafter devised. The Organizer is under no obligation to provide additional compensation for such use.

5.3. The Organizer will provide clear credit to the participant (Name, Country) in all such uses.

5.4. Any commercial use or use beyond the scope of this Initiative by a third party will require separate, direct negotiation with and consent from the participant.

6. Warranties and permissions

6.1. Originality

6.1.1. The Work must be an original creation solely by the participant, captured and processed entirely on a mobile device (smartphone, tablet, etc.). The brand and model of the device are unrestricted.

6.1.2. AI-generated or AI-manipulated content is strictly prohibited. The work must be a photographic/video record of a real scene.

6.1.3. Works that are screen captures, scans, or photographs of other photographs/prints are not accepted.

6.3. Legal warranties and permissions

6.3.1. The participant warrants that they are the sole owner of the work and that it does not infringe upon any third-party rights, including copyright, trademark, privacy, publicity, or any other personal or proprietary rights.

6.3.2. For any recognizable individual depicted, the participant must have obtained explicit permission for the use of their likeness as governed by these Terms. The Organizer may request proof of such consent.

6.3.3. The participant is solely responsible for any claims or liabilities arising from a breach of these warranties and shall indemnify the Organizer against all related costs and damages as a result of or in any manner in connection with the entry, any other of the acts or omissions or any information provided.

6.4. Works containing any of the following will be disqualified:

- Any watermark, logo, border, or signature.
- Content that is unlawful, threatening, defamatory, obscene, pornographic, promotes violence or discrimination, or is otherwise contrary to public order or social morals.
- Content that violates religious or cultural taboos.

6.4. Responsibility of the organizer

The participant recognizes UNESCO as a specialized agency of the United Nations enjoys the 1947 Convention on the Privileges and immunities of the Specialized Agencies.

The participant agrees that if an amicable settlement of any dispute relating to the contest cannot be reached, it shall be referred to arbitration in accordance with the UNCITRAL (United Nations Commission on International Trade Law) Arbitration Rules.

The Organizer reserves the right to modify, extend, shorten, suspend or cancel the call for submission without notice and without liability incurred thereby (fortuitous event or "force majeure" and any other events that are considered as making it impossible for the execution of the Initiative as initially planned). No compensation will be awarded to the participants.

The Organizer will not be responsible for any Internet malfunction preventing access to the competition.

7. Selection process and criteria

A jury composed of representatives from the Organizer, vivo, and independent experts will evaluate entries based on:

- Compliance with all entry requirements.
- Narrative strength and relevance.
- Visual creativity and quality.
- Potential for impact, ability to inspire, educate, or drive awareness on sustainability issues.

The Organizer' decisions are final and binding.

8. Awards

8.1. Selected finalists will be notified via email and announced on the Organizer' official platforms before the end of June 2026.

8.2. Awards for the finalists will be announced on official platforms.

8.3. No cash alternative is offered for any award. No award may be subject for a refund or for exchange. The Organizer shall not be held responsible for theft, loss or damages of awards after it has been provided to the finalist.

9. Data Privacy

9.1. The information provided by the participants may be used for data processing, excluding commercial or political use. Personal data collected is used solely for the administration of this Initiative and in accordance with the privacy policies of UNESCO MAB and vivo.

9.2. By participating, individuals consent to the processing of their personal data for this purpose.